



Domaine Du Douar

Règlement intérieur du domaine

Article 1 :

Le check in au Domaine se fait à 14h et le check out à 12h, le check out tardif peut entraîner des frais supplémentaires. Toujours demander auprès de votre hôte. Le client ne peut pas exiger d'occuper la chambre avant 14h, sauf accord de l'hôtelier.

Article 2 :

Le client doit verser un acompte de 50% pour confirmer sa réservation et 50% sur le compte bancaire 2 semaines avant la date d'arrivée.

Une caution de 2000€ peut être demandée par l'établissement.

Veillez noter que toutes nos offres de réservation sont non remboursables (possibilité de reprogrammer le séjour selon nos disponibilités).

Article 3 :

Les clients doivent nous fournir les copies des passeports des personnes qui vont séjourner au domaine avant de faire le check-in. Uniquement les personnes qui ont communiqué leurs documents d'identités peuvent séjourner au Domaine. Les documents d'identité doivent être envoyés par mail pour ne pas vous faire perdre du temps lors du check-in.

Article 4 :

Le client ne peut introduire dans le Domaine des tierces personnes non connues par l'hôte, sauf autorisation de ce dernier.

Article 5 :

Le tapage est interdit. Le client causant du désordre ou du scandale, sous quelque forme que ce soit, sera invité à quitter le domaine immédiatement et sans remboursement. Dans l'intérêt de la tranquillité des clients des établissements voisins, toute musique doit cesser entre 23H00 et 8H00.

Vous avez la possibilité d'organiser une soirée ou un événement au sein du Domaine, à condition de nous prévenir lors de la réservation pour demander une autorisation auprès des autorités compétentes.

Article 6 :

Les chambres mises à la disposition de nos clients sont vérifiées, fonctionnelles et en bon état. Les enfants sont sous l'entière responsabilité du client.

Les animaux que l'hôtelier aura acceptés dans l'établissement sont également sous la responsabilité du locataire. Il est interdit de les laisser sans surveillance dans le Domaine. En cas de problème, le client devra engager sa responsabilité civile. En cas de dégradation, le Domaine se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou le remplacement. Il en est de même pour toute infraction constatée après le départ du client. Le Domaine peut exiger le remboursement intégral en cas de dégradation volontaire ou involontaire de matériels, objets, meubles ou équipements.

Article 7 :

Il est strictement interdit de fumer dans les chambres, vous pouvez fumer dans les espaces extérieurs. Tout manquement aux consignes entraînera une éviction sans préavis de toute personne dont le comportement irait à l'encontre de ces règles.

Il est interdit de cuisiner dans les chambres, d'y prendre des repas, ainsi que d'y faire sa lessive. Il est également interdit de stocker de la nourriture dans les chambres.

Article 8 :

Un parking privé est proposé à nos clients. Celui-ci est surveillé. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte/vol/dégradation dans l'enceinte du parking.

Article 9 :

Les clients sont avertis que leur réservation fait l'objet d'un traitement nominatif informatisé. Les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données saisies, qui s'exerce auprès de l'établissement Domaine Du Douar. Il est précisé que ces informations ne sont pas communiquées à des tiers.

Article 10 :

Pour la sécurité des biens et des personnes, l'établissement est placé sous surveillance vidéo à enregistrement. Seuls les cas prévus par loi autorisent la mise à disposition des images.

Article 11 :

Il est strictement interdit d'utiliser des verres en verre autour de la piscine, vous pouvez utiliser les verres en plastique prévus à cet effet pour éviter tout risque d'accident.

Article 12 :

Le règlement intérieur de l'hôtel s'applique à l'ensemble des réservations. Tout séjour entraîne l'acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de l'hôtel. Le non-respect des dispositions ci-dessus entraîne la résiliation immédiate du contrat et des pénalités financières seront appliquées.

La direction